Unis et mobilisés pour l'avenir de nos métiers depuis 50 ans

1974-2024



L'accès à la formation, au savoir et à l'innovation

L'ÉDITO

Jean-Christophe Raveau Président de la FNPS



Chères consœurs, chers confrères,

Les équipes de la Fédération Nationale de la Presse d'information Spécialisée, aux côtés de vos élus, sont mobilisés sur tous les fronts pour délivrer leurs conseils et défendre vos dossiers. Un engagement de services experts que nous nous efforçons de proposer sur-mesure, au plus près de vos besoins. Et le défi est de taille, tant les sujets sont de plus en plus variés et complexes.

La période récente a également montré combien le travail de lobbying sans relâche mené par nos syndicats unis au sein de la FNPS sert utilement nos revendications. En particulier celle d'un traitement plus juste, équitable et efficace de la presse d'information professionnelle et spécialisée. A cet égard, l'obtention de l'éligibilité à l'aide « papier » de notre forme de presse fut le résultat exemplaire de notre action collective.

La FNPS entend aussi vous aider à regarder sereinement l'avenir en éclairant vos choix stratégiques de transformation de vos modèles économiques. Cela passe par une intensification de nos échanges et benchmarks, tout en étoffant encore notre offre de formations métier.

Délivrance de conseils experts, défense de nos intérêts, éclairage de nos choix stratégiques : voilà les trois piliers de la FNPS que je vous propose de consolider, par les moyens que nous mettons en commun, au service du développement de nos entreprises et de nos marques de presse.

Bien confraternellement à vous tous.

VOUS INFORMER



La FNPS multiplie les canaux de diffusion pour vous informer au mieux : site internet, lettres d'information, newsletters, conférences, formations, guides pratiques, réseaux sociaux...



LA LETTRE

Un support mensuel d'information, destiné aux adhérents, assorti de fiches pratiques et de textes officiels sur le cadre économique et réglementaire de la presse.

LE SITE INTERNET

Un moteur de recherche des 1 700 publications adhérentes et surtout un outil de travail permettant d'accéder à l'ensemble de la documentation de la FNPS (Newsletters, articles de la Lettre d'info, fiches pratiques, textes législatifs) classée par dossiers (aides à la presse, social, juridique, environnement, etc).





LA NEWSLETTER

Un outil numérique qui permet de suivre chaque semaine l'actualité de la presse et les actions de la FNPS et de ses syndicats.



LA CARTE DE DIRECTEUR

La FNPS attribue sur demande la carte de directeur à tout directeur, directeur-adjoint, administrateur, administrateur adjoint ou secrétaire général à jour de sa cotisation.



LES RENCONTRES

Ateliers, matinées et formations

Plusieurs réunions par mois en présentiel ou en visioconférence permettent aux éditeurs d'approfondir leurs connaissances. Des experts viennent à leur rencontre pour décrypter les problématiques du moment et les aider dans leurs réflexions prospectives. Ces rencontres sont également un lieu d'échanges de bonnes pratiques.

LES RÉSEAUX SOCIAUX



@F_N_P_S

VOUS CONSEILLER



En permanence, chaque adhérent peut obtenir des renseignements dans tous les domaines relatifs à la presse, auprès des juristes et experts, par téléphone, par mail ou sur rendez-vous.

NOS CONSEILLERS PERMANENTS



Boris Bizic
Directeur juridique
bbizic@fnps.fr



Emily Basquin
Chargée d'affaires
juridiques et économiques
ebasquin@fnps.fr



Varnier-Klimoff
Responsable du
développement numérique
evarnier-klimoff@fnps.fr



Audrey Guimond
Assistante juridique
aguimond@fnps.fr

SOCIAL

- Quelles sont mes obligations à l'égard des collaborateurs journalistes pigistes?
- Comment calculer la prime d'ancienneté des journalistes professionnels?
- À quelle source de financement puis-je avoir accès pour la formation professionnelle?
- Puis-je pratiquer de manière unilatérale un abattement de 30 % sur l'assiette de cotisations sociales de mes salariés?
- Quelles sont les mentions obligatoires d'un accord sur les droits d'auteurs des journalistes?
- Puis-je refuser le télétravail?
 Quelles sont les obligations en la matière?

DIFFUSION POSTALE

- Comment obtenir le meilleur tarif?
- Quelles sont les règles à respecter pour créer un hors-série ou un supplément?
- Que faire en cas de problèmes récurrents de distribution postale de ma publication?
- Qu'est-ce qu'une publication gigogne ?

CPPAP

- Comment renouveler un numéro de CPPAP?
- Qu'est-ce que la vente effective et comment la calculer?
- Quel est le faisceau d'indices de la CPPAP pour requalifier un article rédactionnel en publicité?
- Suis-je obligé d'employer un journaliste permanent pour obtenir la CPPAP?

ENVIRONNEMENT

- Quelles sont mes obligations en matière environnementale?
- Comment calculer mon éco-contribution à déclarer à CITEO?
- Quels sont les éléments perturbateurs de recyclage?

VENTE AU NUMÉRO

- Comment intégrer le réseau de distribution ?
- Comment régler un litige avec les messageries ?
- Quelles sont les nouvelles règles d'assortiment et de plafonnement?

PUBLICITÉ

- Suis-je contraint en termes de volume de publicité en ligne par rapport aux règles de la CPPAP?
- Ai-je le droit de refuser l'insertion de cette publicité?

NUMÉRIOUE

- Comment bénéficier des subventions du Fonds stratégique pour le développement de la presse pour des projets de développement numérique?
- Comment remplir le dossier de demande de reconnaissance CPPAP pour mon Service de presse en ligne (SPEL) et notamment bénéficier du taux de TVA super-réduit de 2,10 %?

JURIDIQUE

- Quelles sont les mentions obligatoires à faire figurer dans « l'ours » d'une publication de presse?
- Quels sont les délais
 à respecter en cas de rupture
 des relations commerciales
 entre éditeur/imprimeur/
 routeur?
- Quelles sont les nouvelles dispositions sur la tarification des annonces judiciaires et légales?
- J'ai reçu une demande de publication de droit de réponse, dois-je y donner une suite favorable?
- Quelles sont les règles applicables en matière de droits d'auteur? Puis-je publier une photographie ou un article librement accessible sur le web?
- Mon site internet est-il éligible au droit voisin des éditeurs de presse?

AFFAIRES EUROPÉENNES

- Quelles sont les obligations imposées par le règlement européen relatif aux données personnelles (RGPD)?
- Quels taux de TVA appliquer sur la vente de publication numérique en Europe?

VOUS REPRÉSENTER



La FNPS représente collectivement les éditeurs au sein des instances de la profession et y défend leurs intérêts.

▲udiens

REPRÉSENTANT FNPS Frédéric Sibille

afdas

Fonds d'assurance formation des secteurs de la culture, de la communication et des loisirs REPRÉSENTANTS FNPS Boris Bizic, titulaire Frédéric Sibille, suppléant



Autorité de Régulation des Communications Électroniques, des Postes et de la distribution de la presse REPRÉSENTANT FNPS Jean-Marie Archereau



Boris Bizic

Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels REPRÉSENTANTS ENPS

Philippe Beauvillard, titulaire Boris Bizic, suppléant

CPNEJ
Commission Paritaire
Nationale de l'Emploi et de
la Formation des Journalistes
REPRÉSENTANT FNPS

CRDP Commission du Réseau de la Diffusion de la Presse REPRÉSENTANT FNPS Delphine Broly



Association Presse et Pluralisme REPRÉSENTANT FNPS Jean-Christophe Raveau

FSDP

Fonds Stratégique pour le Développement de la Presse et le club des innovateurs

REPRÉSENTANTS FNPS Laurent Bérard-Quélin, titulaire Eugénie Varnier-Klimoff, suppléant



Société des Droits Voisins de la Presse

REPRÉSENTANTS FNPS Laurent Bérard-Quelin, vice-président Isabelle André Jean-Guillaume d'Ornano



de l'Industrie de l'Information REPRÉSENTANTE FNPS Emmanuelle Filiberti



REPRÉSENTANTS FNPS François Robin Frédérique Germain Jérôme Franck

Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias REPRÉSENTANTS FNPS Isabelle André François Dieulesaint

MLP

REPRÉSENTANTS FNPS Jean-Marie Archereau Clotilde Bednarek

CSPLA

Conseil Supérieur de la Propriété Littéraire et Artistique REPRÉSENTANT FNPS Laurent Bérard-Quélin

Commission des droits d'auteur et du droit voisin des éditeurs de presse REPRÉSENTANTS FNPS

Boris Bizic, titulaire
Laurence Ballet, suppléante



Media Association
REPRÉSENTANTS FNPS
Emily Basquin
Marianne Bérard-Quélin

Marianne Bérard-Quélin Catherine Chagniot Jean-Christophe Raveau

CDJM

Conseil de Déontologie Journalistique et de Médiation REPRÉSENTANTS FNPS Boris Bizic, titulaire Laurent Bérard-Quélin, suppléant

UNI-ⅢIIIPresse

Présence des presses de France dans le monde REPRÉSENTANTS FNPS Laurent Bérard-Quélin Charles Ruelle



Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité REPRÉSENTANTE FNPS Catherine Chagniot

CPPAP

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse

NOS REPRÉSENTANTS FNPS



Jean-Marie Archereau



Emily Basqu



Christian Bruneau



Catherine Chagniot



Jacques Louvet



Eugénie Varnier-Klimoff

4 5

VOUS DÉFENDRE

La FNPS et ses syndicats défendent les intérêts de la presse spécialisée et de ses éditeurs auprès des élus, des pouvoirs publics et des instances européennes.

AU SEIN DU PARLEMENT



Isabelle Rauch Députée



Laurent Lafor Sénateur

Michel Laugier Sénateur



Laure Darcos Sénatrice



Philippe Ballard Député

Magali

Valente

Ministère

de la Culture

Laure

ARCEP

la Raudière

AU SEIN DU GOUVERNEMENT, DE L'ADMINISTRATION ET DES AUTÓRITÉS **INDÉPENDANTES**



Rachida Dati Ministre de la Culture



Antoine Mory Cabinet du Premier ministre



DGMIC



Marcovitch Ministère de la Culture



Philippe Belaval Cabinet du Président de La République

Koutchouk

DGMIC



Marie-Laure **Denis** CNIL

DIFFUSION POSTALE

l'augmentation des tarifs postaux du prix du papier pour 2024 est limitée à 2 % (1 % + inflation limitée à 1 %) en aide directe ne soit pas réservée application des accords signés à la seule presse IPG comme cela par la FNPS en février 2022;

CPPAP - Nouvelles exigences sur la présence nécessaire de ÉTATS GÉNÉRAUX

Obtention d'une mention qui La FNPS défend les intérêts stipule que la composition de de la presse spécialisée et l'équipe rédactionnelle « est professionnelle au sein de cet appréciée en fonction de la taille de l'entreprise éditrice, de de La République; l'objet de la publication et de la périodicité.»;

FONDS STRATÉGIOUE pour le développement de la presse

d'attribution des subventions un membre fondateur; et vous accompagne dans l'élaboration et la défense de VENTE AU NUMÉRO vos demandes;

SOCIAL

• **Déduction forfaitaire spéci-** le plafonnement, la péréquation fique (Abattement 30 %): et la rémunération des obtention d'une dégressivité marchands de presse); progressive du pourcentage de l'abattement de 30 % sur 15 ans EMFA (-2 % par an de 2024 à 2037);

• Minima garantis: signature avec les syndicats de salariés d'une nouvelle grille de minima garantis des Cadres/TAM/ journalistes;

ÉCO-CONTRIBUTION

En 2023, la FNPS a négocié avec les pouvoirs publics pour permettre aux éditeurs de continuer à contribuer en nature en mettant à disposition des connaissance et du savoir (article espaces publicitaires pour régler leur éco-contribution;

AIDE EXCEPTIONNELLE En ces temps de forte inflation, pour compenser les hausses

La FNPS a oeuvré pour que cette était prévu initialement par les pouvoirs publics;

DE L'INFORMATION

événement voulu par le Président

DROITS VOISINS

La FNPS a signé en 2024 un accord avec Google pour la période 2019-2022 et défend l'éligibilité de la presse spécialisée au sein Le fonds a été maintenu et la du Bureau de l'Organisme de FNPS continue de participer gestion collective Droits Voisins à l'évolution des règles de la Presse (DVP) dont elle est

Participation à la mise en oeuvre de la nouvelle loi avec l'ARCEP (contributions sur l'assortiment,

European Media Freedom Act

Projet de règlement européen sur la liberté des médias : la FNPS est très vigilante sur ce texte aux implications nombreuses, Employés et également des notamment sur la capacité des éditeurs à piloter la ligne éditoriale de leurs titres;

Prorogation des dispositifs fiscaux en faveur de la presse (article 39 bis A du CGI) et de la presse de la 39 bis B du CGI) pour constituer des provisions pour investissement.

VOUS PROMOUVOIR



La FNPS et ses 7 syndicats organisent régulièrement des évènements qui mettent en avant l'expertise, la diversité et le dynamisme de nos différentes formes de presse.



PRIX ÉDITORIAL DU SPEPS

Cette remise de Prix distingue en valeur la richesse, la diversité les articles scientifiques de formation à destination des différents professionnels de santé, les articles traitant de la vie professionnelle et l'économie de la santé mais aussi les innovations éditoriales qui mettent

et la qualité de traitement des informations des publications des professions de santé.





MATINÉE ET VICTOIRES DES MÉDIAS PROFESSIONNELS DU SPPRO

Le Syndicat de la Presse Professionnelle (SPPRO) tient chaque année au salon Presse au Futur, la Matinée des Médias Professionnels qui réunit des éditeurs venant témoigner de leurs stratégies de monétisation, d'abonnement ou de diversification. En parallèle, le SPPRO organise les Victoires des médias d'information professionnelle: une remise de Prix récompensant les

titres BtoB print et web pour leur créativité et leur audace. Cette soirée festive rassemble chaque année éditeurs BtoB, professionnels des médias, annonceurs et prestataires venant célébrer la presse pro dans sa diversité.



LA CAMPAGNE DE PROMOTION ET LE CONGRÈS DU SNPAR

Le SNPAR a mis à disposition de ses adhérents un kit média composé de vidéos adaptées aux réseaux sociaux pour promouvoir « Les Médias des Territoires ». Également, chaque année, le SNPAR rassemble les éditeurs de la presse agricole lors de son congrès annuel, en région.



ATELIERS SUR LA VENTE AU NUMÉRO DU SPMS

Le Syndicat de la Presse Magazine et Spécialisée (SPMS) organise régulièrement, avec la commission vente et diffusion de la FNPS, des ateliers pratiques ouverts à tous sur la vente au numéro pour alerter sur les règles d'assortiment et de plafonnement, conseiller sur les réglages pour optimiser sa distribution, présenter des outils pour mieux communiquer avec le réseau de points de vente, etc.



NEWSLETTERS DU SPS

Afin de mettre en avant les innovations de ses adhérents, le Syndicat de la Presse Sociale (SPS) a lancé en 2023 des newsletters trimestrielles qui permettent de découvrir les initiatives de revues mutualistes, syndicales et associatives, de mieux comprendre les engagements de ses administrateurs et de tenir informé des actions de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.



Mais aussi les déjeuners politiques et prospectifs du SPCS (Syndicat de la Presse Culturelle et Scientifique) et du SPEJP (Syndicat de la Presse Économique, Juridique et Politique).

NOS COMMUNICANTS



Jennifer Henry-Lemoine Responsable Communication et Événementiel jhenrylemoine@fnps.fr



Responsable Communication et Événementiel bhurault@fnps.fr



Désirée Siotene Community manager cm@fnps.fr

NOS ASSISTANTES



Annie Mirguet Assistante de direction amirguet@fnps.fr



Karline Felut Assistante administrative kfelut@fnps.fr

POURQUOI ADHÉRER À LA FNPS?



« Grâce à la négociation que la FNPS a menée avec les pouvoirs publics, les tarifs postaux du transport de la presse n'augmenteront au maximum que de 2 % par an jusqu'en 2024, sans distinction entre la presse IPG et la presse non IPG et ce dans une période où l'inflation est à 6 %. »

> Pierre-Dominique Lucas INFOPRO DIGITAL



« Pour la **déclaration**à CITEO, la FNPS nous a permis
de comprendre les points clés
d'un dossier très complexe
avec de nouvelles obligations
environnementales pour
la presse renforcées par la loi
AGEC. Grâce aux actions
de la FNPS, les éditeurs ont pu
continuer en 2023 à **verser**l'éco-contribution en tout
ou partie sous forme d'espace
publicitaire. »

Claudie Damour-Terrasson EDIMARK



« Les conseils précis pour remplir le dossier de **renouvellement du numéro de CPPAP** sont précieux ainsi que le soutien des représentants FNPS lors de l'examen de nos dossiers en séance plénière de la Commission. »

Laurence Hamon CIEM



« L'alerte des services de la Fédération nous a permis de pouvoir bénéficier des aides accordées aux publications d'information politique et générale à faibles ressources publicitaires. »

> Philippe Trainar COMMENTAIRE



« Devant la suppression de la **Déduction forfaitaire spécifique (abattement de 30 %)**, la FNPS a obtenu une dégressivité de 2 % par an du pourcentage de l'abattement de 30 % sur 15 ans. »

> Jean-Guillaume d'Ornano OPTION FINANCE



« L'expertise des services de la Fédération nous a permis de comprendre le rôle et l'importance du Fonds stratégique pour le développement de la presse, de construire un dossier pertinent de demande de subventions et ainsi diminuer substantiellement le coût de notre transformation digitale. »

Gérard JulienGROUPE FRANCE
AGRICOLE



« Grâce à la FNPS
qui a obtenu que
l'aide pour compenser
les hausses du coût du papier
ne soit pas réservée à la seule
presse IPG comme cela
était prévu initialement
par les pouvoirs publics,
nous avons pu avoir accès
à cette aide directe
exceptionnelle. »

Jérôme Franck QUE CHOISIR

